

A.P.R.A.F.S. a.s.b.l.
Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire

Siège social : Rue Fief de Rognon, 13 – 1400 Nivelles
N° d'entreprise : 449218876
Site Internet : www.aprafs.be

Projet de P.V. de l'Assemblée générale du 22 mars 2018

La séance est ouverte à 10 h 30.

Le Président, Roland GAIGNAGE, souhaite la bienvenue aux membres et se réjouit de leur présence particulièrement nombreuse à la séance de ce jour.

Conférence

Pour ses retrouvailles printanières, notre assemblée générale a le plaisir d'accueillir Monsieur Jacques BREDAEL, ancien journaliste à la RTB.

Monsieur BREDAEL est un homme qu'on ne présente plus aux personnes de notre génération tant ses traits et sa personnalité souriante nous sont devenus familiers au fil des nombreuses années où chaque soir il entrait dans nos foyers pour commenter l'actualité.

Orateur talentueux et divertissant, il va, pendant plus d'une heure, évoquer avec simplicité et humour un sujet pourtant très sérieux, voire grave, intitulé « Autour de la démocratie des crédules », en se référant à un ouvrage récent du sociologue français Gérard BRONNER.

Un thème important et qui devrait nous interpeller, car il met le doigt sur les dysfonctionnements de l'information aujourd'hui et montre que des informations douteuses, mensongères, inquiétantes parfois se propagent dans l'espace public et ne sont pas seulement imputables à la transformation profonde du paysage médiatique et la concurrence féroce qui y règne, mais qu'elles sont favorisées aussi :

- *par le fonctionnement même de notre esprit (et notamment par notre avarice mentale) qui nous conduit souvent à endosser des croyances contestables mais relativement convaincantes sur nombre de sujets, alors qu'un peu de réflexion et de rationalité ferait sauter aux yeux leur caractère erroné;*
- *par la nature-même de notre démocratie contemporaine qui, se voulant de plus en plus participative et critique, manifeste à travers les médias (les réseaux sociaux en particulier) une méfiance de plus en plus vive envers les élites politiques et les expertises scientifiques, ... et que, par conséquent, nous les citoyens, nous sommes aussi un peu responsables de ce qui nous arrive.*

Un thème aussi important et aussi complexe mériterait sans doute des développements qu'il est impossible d'apporter dans le cadre restreint d'un exposé de quelque soixante minutes.

Quoi qu'il en soit, Monsieur BREDAEL a eu l'intelligence et surtout l'immense mérite de le présenter sur ce ton alerte, teinté d'humour qui le caractérise, et dans un langage accessible à tous.

En agrémentant son sujet de plusieurs anecdotes, parfois amusantes, puisées dans le livre de Gérard BRONNER, il a captivé son auditoire à telle enseigne que plusieurs des membres présents ont souhaité recueillir les références de l'ouvrage dont s'est inspiré Monsieur BREDAEL.

Une raison de plus pour que l'assemblée réserve à notre orateur une ovation aussi chaleureuse que justifiée.

Assemblée générale statutaire

Après une pause d'une dizaine de minutes, la séance de l'A.G. reprend à midi.

1. Lecture et approbation du P.V. de l'Assemblée générale du 23 mars 2017

La secrétaire, Madame Micheline KINARD-ROUSSEAUX, procède à la lecture du projet de P.V. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport sur le fonctionnement et les activités déployées par l'Association en 2017

Le Président évoque brièvement les réalisations de l'Association en 2017 et rappelle le contexte dans lequel se sont effectuées certaines d'entre elles, en particulier le voyage en Hollande, dont la finalisation a été quelque peu perturbée par la disparition inattendue de son organisateur, Monsieur BERLAIMONT.

Les bulletins trimestriels destinés à nos membres retraités ont largement fait écho aux différentes actions entreprises.

3. Situation financière de l'Association : présentation des comptes 2017 et du projet de budget pour 2018

3.1. La trésorière, Madame Marcelle HERALY, présente la synthèse des recettes et des dépenses 2017.

Ces recettes s'élèvent à 39 580 € et les dépenses à 43 622,17 €.

L'année 2017 se solde donc par un déficit de 4 042,17 €.

Une telle situation s'explique par la conjonction de deux éléments :

- un déficit structurel de quelque 1 200 €, imputable à une érosion constante de nos effectifs et à un renouvellement insuffisant;
- un déficit conjoncturel en 2017 qui s'explique par différentes raisons, détaillées par le Président.

La situation évoquée ci-dessus suscite de nombreuses réactions au sein de l'assemblée qui nous invite à prendre des mesures énergiques pour restaurer l'équilibre budgétaire.

D'aucuns, parmi nos membres, plaignent pour une participation individuelle à hauteur de 10 € pour le repas offert par l'Association à l'issue de son assemblée générale annuelle.

L'immense majorité insiste surtout sur une augmentation du montant des cotisations, seule ressource de notre institution. Une modification du montant de la cotisation ne peut toutefois statutairement être décidée au cours de la présente séance, le point ne figurant pas à l'ordre du jour de la réunion.

Eu égard à ce qui précède, la présente assemblée générale souhaite dès à présent être saisie en mars 2019 d'une proposition d'augmentation de la cotisation à partir de l'année civile 2020.

En attendant, la cotisation reste fixée à 8 € pour 2019, mais il sera fait mention, lors du renouvellement des adhésions au quatrième trimestre de cette année, de la volonté exprimée par l'A.G., de porter celle-ci à 10 € en 2020.

Après cette mise au point, l'A.G. approuve les comptes de 2017 et donne décharge à Madame HERALY.

3.2. L'Assemblée approuve ensuite le projet de budget 2018 présenté par notre trésorière.

4. Voyage et excursion en 2018

Après avoir rappelé l'organisation d'une visite culturelle à Tournai le 3 mai prochain, le Président cède la parole à M. Edmond DEBOUNY, organisateur d'un voyage de 4 jours en Alsace du 1^{er} au 4 octobre 2018. Ce dernier apporte un complément d'information aux indications fournies dans le Bulletin des retraités n° 148 paru le 8 mars dernier.

Après avoir remercié l'ensemble des membres pour leur attention et leur participation active aux débats de ce jour, le Président les invite à partager l'apéritif et le repas préparés par le personnel de l'Internat autonome de Nivelles.

La séance se clôture à 13 h 15.

Rapporteuse : Micheline KINARD – ROUSSEAUX – Secrétaire